



L'EXPERTISE GÉRIATRIQUE

Une évaluation
géronologique
multidimensionnelle
standardisée à domicile



Cette expertise a pour objectifs de :



Repérer les facteurs physiques, sociaux, psychologiques, environnementaux et cognitifs pouvant affecter la personne âgée fragile et compromettre sa sécurité à domicile,



Identifier ses besoins,



Proposer les actions à mettre en œuvre, en accord avec son médecin traitant, pour **favoriser son maintien à domicile.**

Les finalités, pour la personne âgée, sont de :

- ✎ Améliorer sa qualité de vie,*
- ✎ Prévenir les décompensations ultérieures,*
- ✎ Retarder son entrée en institution.*

POUR QUI ?

Pour les personnes **âgées fragiles et en risque de perte d'autonomie** :

- ✎ Dans leur lieu de vie,*
- ✎ Avec leur accord.*

PAR QUI ET COMMENT ?

L'évaluation est réalisée au domicile de la personne âgée par **une infirmière coordinatrice**, accompagnée ou non du médecin gériatre, qui valide l'évaluation.

Elle s'effectue à l'aide d'échelles validées au plan international.

L'évaluation fait l'objet d'une **synthèse, de préconisations** et sert à l'élaboration du **Plan Personnalisé de Santé (PPS)** en collaboration avec les partenaires concernés.

COMMENT SOLLICITER LE SERVICE ?

L'**expertise gériatrique** peut être **sollicitée par les intervenants impliqués au domicile**, notamment les professionnels du premier recours.

Elle est déclenchée avec **l'accord du Médecin traitant** et sous réserve qu'aucun autre partenaire ne possède la compétence requise sur le secteur concerné.

POUR TOUTE DEMANDE :

☎ 04 92 23 41 08

@ pta05@ e-santepaca.fr

